



Sécurité
publique

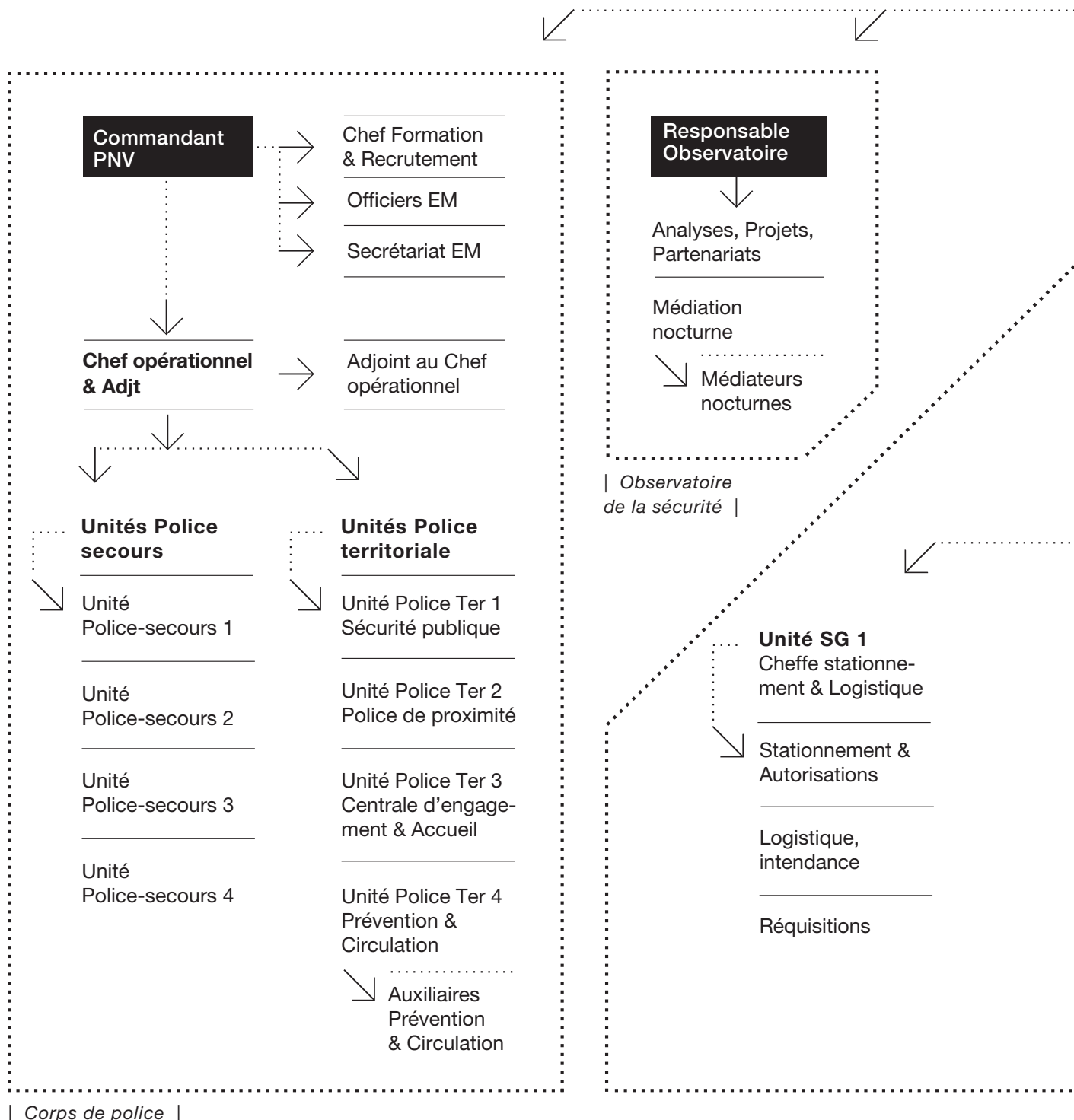
2023
Rapport de gestion

—
Dicastère | Sécurité publique

Service de la sécurité publique

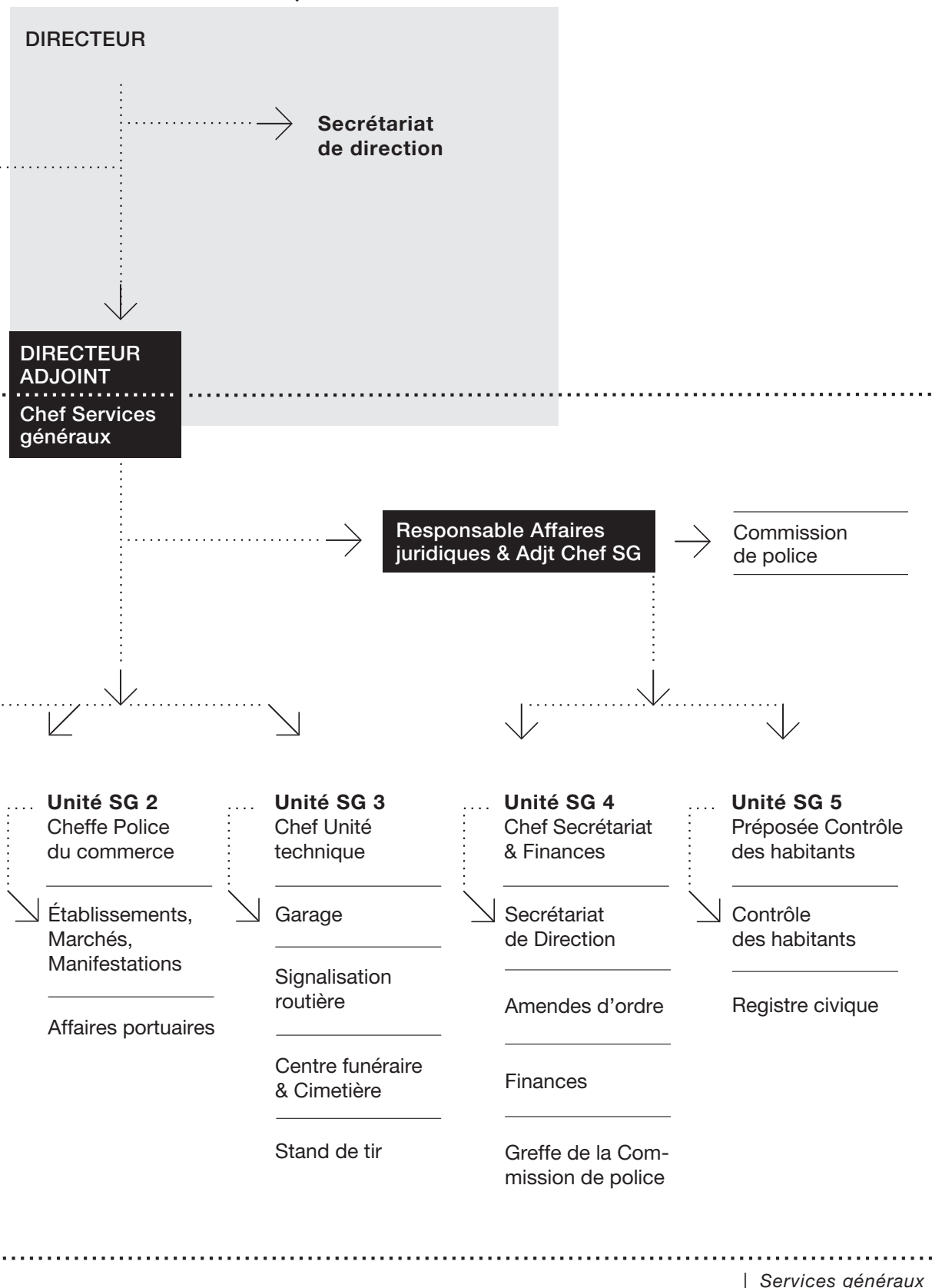
M. Christian Weiler
Municipal

M. Pascal Pittet
Directeur



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



| Services généraux |

Sécurité publique

État des effectifs au 31 décembre 2023

Personnel du Service de la sécurité publique : 126.4 ETP, soit 134 personnes dont 74.6 ETP de personnel policier, y compris 6 aspirant-es (ETP vacants 3) selon budget.

Personnel auxiliaire : 38 personnes dont 23 médiateurs nocturnes et 12 auxiliaires de prévention circulation.

Départs | arrivées

- Personnel uniformé
Nombre de départs : 6, dont 1 assistant de sécurité publique
Nombre d'arrivées : 10, dont 6 aspirant-e-s et 2 assistants de sécurité publique
- Personnel détaché
à l'Académie de police
1 policier
1 assistant de sécurité publique
- Personnel civil
Nombre de départs : 2
Nombre d'arrivées : 5

MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité. Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24h sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviation, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences.

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2023 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Renforcer les synergies régionales en matière de prestations de sécurité publique.
- 2 | Poursuivre l'adaptation de nos prestations, en améliorant la qualité de celles qui doivent être personnalisées, et en digitalisant celles qui peuvent être dématérialisées sans perte de qualité.
- 3 | Consolider les partenariats qui contribuent à renforcer le sentiment de sécurité et à améliorer le bien-vivre ensemble.
- 4 | Communiquer davantage sur nos valeurs et notre culture d'entreprise sur les supports traditionnels et numériques.
- 5 | Prendre en compte les enjeux de la diversité dans nos actions stratégiques et opérationnelles.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateurs de chaque unité.

POINTS FORTS 2023

Cellule de crise de la ville d'Yverdon-les-Bains (CECRY)

Le Chef CECRY, son remplaçant, ainsi que l'adjudance ont poursuivi la consolidation de cette cellule par un projet de directive. Quatre rapports et une note à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains ont été rédigés. La CECRY a œuvré dans les domaines suivants :

- mesures préventives liées à la pénurie d'énergie en début d'année ;
- tragédie de la rue du Valentin en mars ;
- inondations des mois de novembre et décembre.

Gestion des gens du voyage

Dans le cadre d'un projet en collaboration avec l'UNIL, une trentaine de familles de yéniches suisses ont pris place sur une aire provisoire mise à disposition par la commune d'Yverdon-les-Bains, à proximité de l'aérodrome.

Police Nord Vaudois (PNV) a également fait face à l'installation sauvage d'une trentaine de cara-

vanes de gens du voyage français, sur le site de la Romande Energie à la route de Montagny puis sur le terrain des Vuagères. Après de multiples tractations entre ces personnes, les autorités communales et le Préfet, ces contrevenants se sont installés, illégalement, à Penthalaz puis à Echallens.

Activités

Police Nord Vaudois (PNV)

Division opérationnelle : activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également les policiers principalement pour des problématiques en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles).

PNV, en collaboration avec le Service de la sécurité publique, a mis en phase d'essai, entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, un partenariat dans le domaine des prestations de sécurité publique, portant sur le contrôle du domaine public, le contrôle du stationnement public et la mise en place de signalisation. Ces différentes tâches sont traitées par la police de proximité et l'unité de stationnement SSP.

Dans le secteur opérationnel, PNV a continué à mener des opérations seules et avec la police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. Tant la nuit du 1^{er} août que celle d'Halloween ont nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Il est utile de mentionner que les deux nuits se sont montrées calmes par rapport aux autres années.

Après plusieurs années de diminution, nous avons constaté une forte augmentation des vols par effraction dans les habitations et les commerces. Les délinquants, après notamment une pause de 2 ans durant la période du Covid-19, ont repris leur activité.

Avec la montée du football-club Yverdon Sport en Super League, autant PNV que SSP sont impactés par ce nouveau défi qui est la gestion des cortèges de supporters ultras en ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci nécessite généralement le déploiement d'importants effectifs « Service d'ordre », en complément du maintien d'ordre, dans lequel nous devons également intégrer des policiers PNV.

Une importante manifestation, soit le Tour de Romandie féminin, s'est déroulée en boucle sur une grande partie du territoire de PNV, impactant autant la ville centre que les villages de l'association. Un gros engagement de policiers et d'ASP, le plus important de l'année, a été nécessaire afin de sécuriser le parcours et les participants.

Nous finirons cette activité policière par un triste événement ; une charge émotionnelle importante pour une grande partie des collaborateurs, cadres de SSP et PNV qui ont dû affronter le sordide drame familial en début d'année.

Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats

Dans une démarche participative au Service de la sécurité publique, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle. De manière synthétique, il se décline de la manière suivante : dispositif d'accueil des victimes, analyses, projets & partenariats, dispositif de médiation nocturne.

Dans le cadre du dispositif-pilote lancé en novembre 2022, l'Observatoire a assuré l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation de victimes et témoins de violence et de harcèlement de rue,

au besoin en collaboration avec PNV. La particularité du dispositif, pérenne depuis novembre 2023, réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social

permettant d'établir un climat de confiance et offrir une écoute et un suivi au plus proche des besoins. L'Observatoire a également organisé un forum public en juin 2023 sur le thème «Harcèlement de rue/Violence : stop au silence» ; cette manifestation a été l'occasion d'une présentation sous l'angle sociologique et de terrain du phénomène de harcèlement de rue, ainsi que de faire connaître les prestations offertes par le Centre LAVI du Canton de Vaud et par MalleyPrairie/Centre Prévention de l'Alc.

Services généraux

L'activité des services généraux est principalement axée sur des prestations publiques, en termes de service, d'information, de prévention et de contrôle, en faveur de la population et de partenaires dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au Service de la sécurité publique pour assurer son bon fonctionnement, dans les domaines juridique, administratif et financier.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais des communes partenaires de PNV. A ce titre, un partenariat en matière de prestations dans le domaine de la sécurité publique au sens large a été initié en 2023, sous forme de phase pilote en faveur de communes tierces, dans des domaines administratifs, d'analyses

En outre, dans la continuité du diagnostic sécuritaire 2020-2022 et d'un projet-pilote ayant pour objet une nouvelle forme de collaboration visant à mieux appréhender et régler les incivilités et les conflits, l'Observatoire a poursuivi, en collaboration avec la HEIG-VD et avec le soutien financier de la Fondation Leenaards, le projet participatif «Yver'Nous» autour des solidarités locales permettant de réunir un panel de citoyens et de représentants des services de la Ville dans la recherche de solutions en faveur du bien-vivre ensemble à Yverdon-les-Bains.

diverses ou de prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurés par des spécialistes en la matière.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2022 et 2023. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

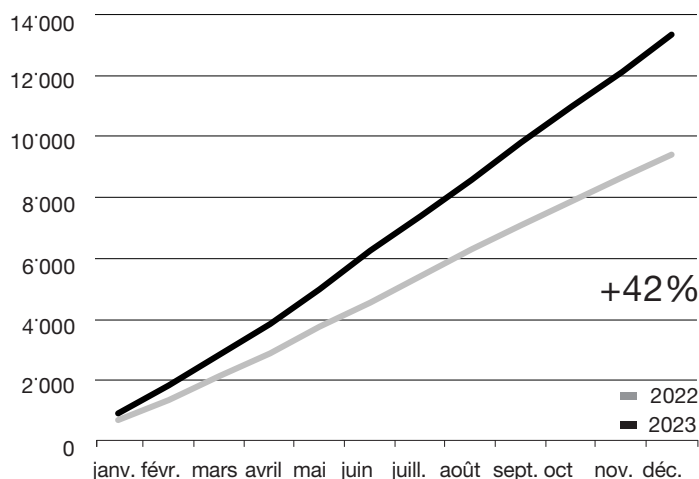
varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par PNV. Un délit commis sur son territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans ces chiffres.

Évènements JEP*

Une forte hausse des événements JEP (Journal des Évènements Police) a été enregistrée en 2023. Ceci s'explique principalement par un changement de pratique au sein de l'unité de police de proximité, qui crée maintenant des événements JEP pour son activité. Une certaine augmentation des interventions en est aussi la cause, dans une moindre mesure.

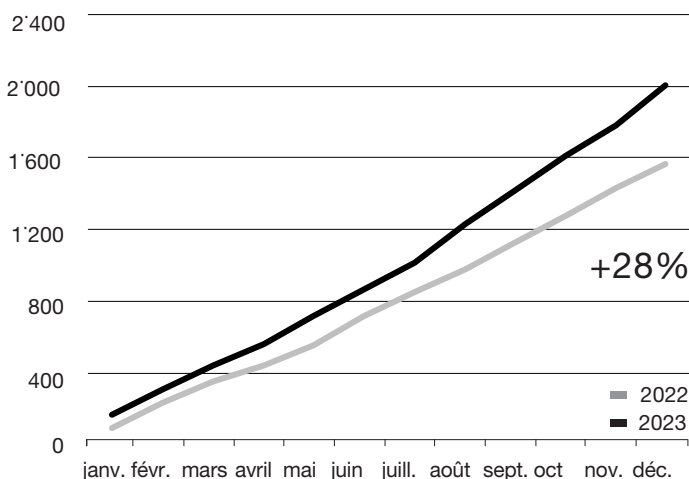
Les événements JEP contiennent les interventions, les actions préventives et de proximité, ainsi que les plaintes déposées à la réception de PNV.



Plaintes pénales *

L'augmentation des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen de toute provenance.



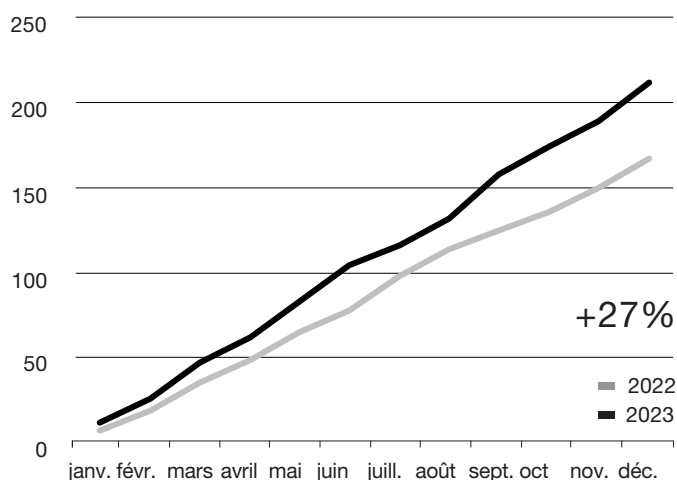
Infractions contre la personne

Injures | menaces *

Ces infractions sont en augmentation par rapport à 2022.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Une grande partie a lieu les vendredis et samedis.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



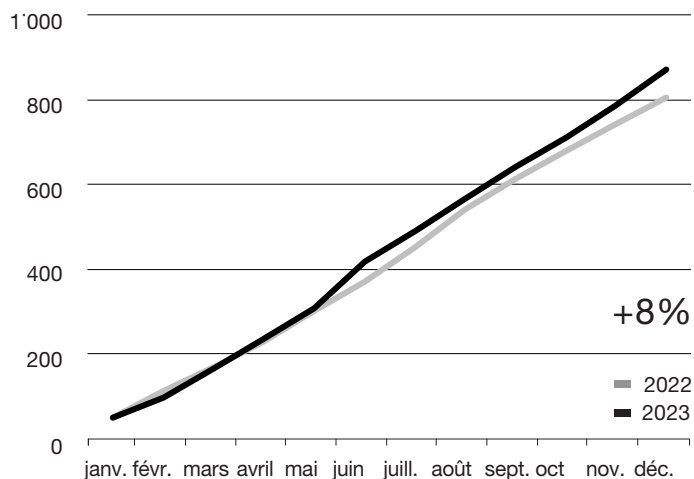
* (total mensuel cumulé)

Violences *

Les infractions de violence sont en légère augmentation par rapport à 2022.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Comme pour les menaces et injures, une hausse des cas se constate lors des soirées de fin de semaine.

Les litiges, soit des infractions de faible gravité, représentent la grande majorité des cas.



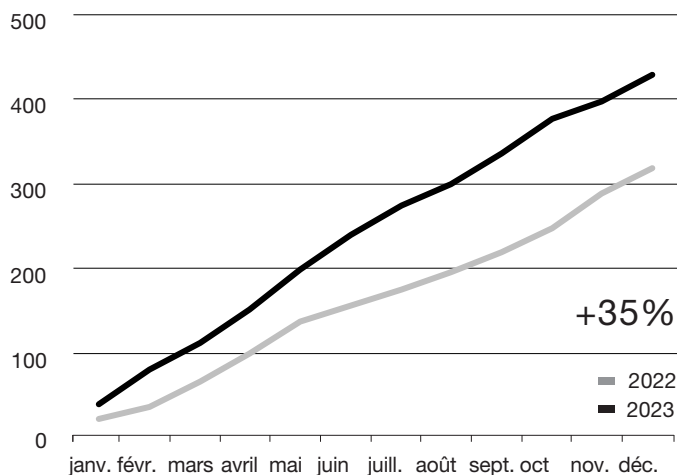
Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants * (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation par rapport à 2022.

Cette situation s'explique notamment par une plus forte présence de PNV en ville d'Yverdon-les-Bains, la découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



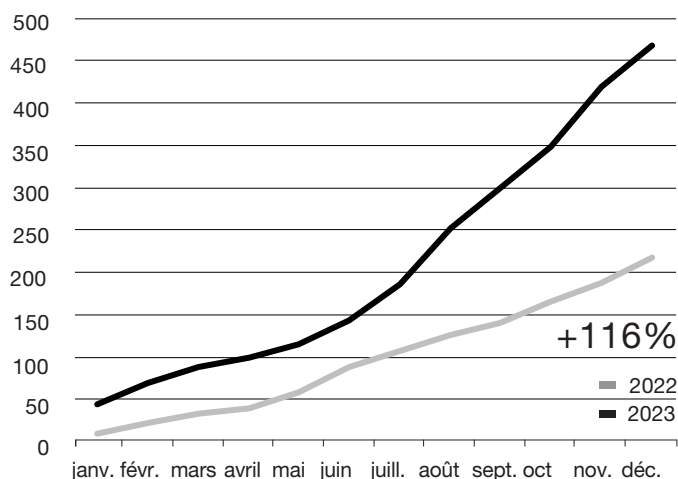
Infractions au patrimoine

Cambriolages * (par effraction et par introduction clandestine)

Ces infractions ont connu une forte augmentation par rapport à 2022.

Plusieurs séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant les habitations, caves, commerces et cabinets médicaux. Des enquêtes ont permis d'identifier plusieurs auteurs et mis en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

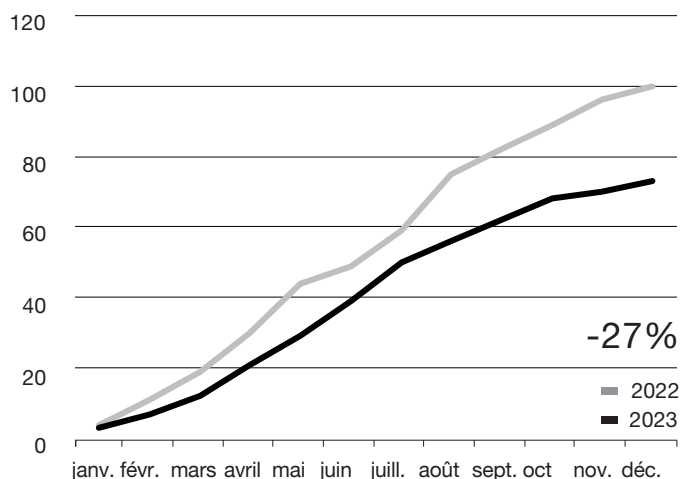


Incendies *

Les incendies sont en diminution par rapport à 2022.

Ceci est en grande partie dû au fait qu'une série d'incendies de containers était survenue à Yverdon-les-Bains en 2022, poussant les chiffres à la hausse.

En 2023, la grande majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.).



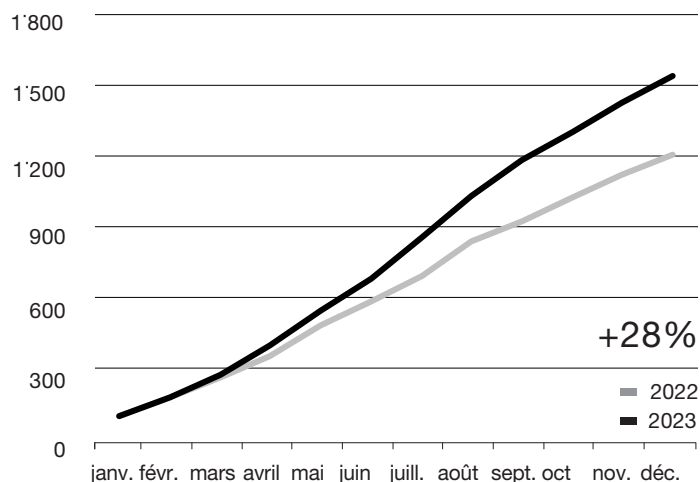
Incivilités *

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

Ces infractions sont en hausse par rapport à 2022.

Aucune explication particulière ne peut être donnée pour expliquer cette tendance.

Il est à relever que 55 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2022.

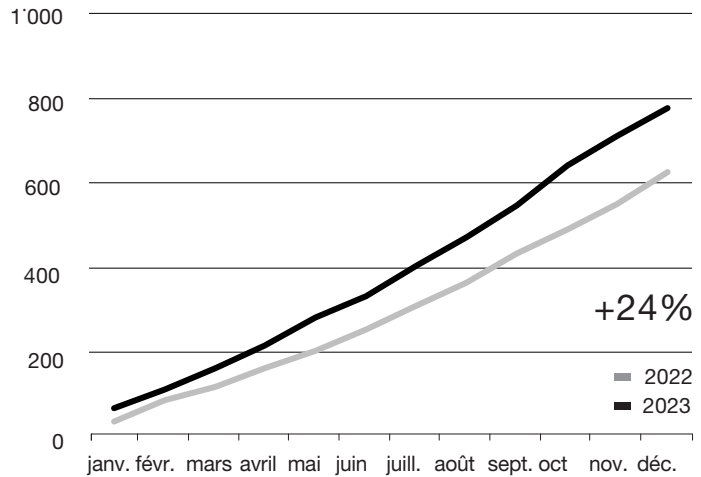


* (total mensuel cumulé)

Vols *

Les infractions de vols sont en augmentation par rapport à 2022.

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étagère, représentent une part importante des cas, qui se font la plupart du temps par opportunité.



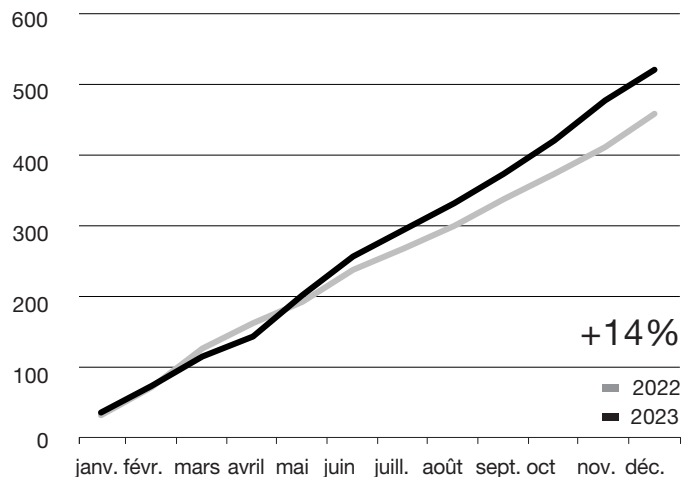
Circulation

Accidents de la circulation *

Les accidents de la circulation sont en hausse par rapport à 2022.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement.

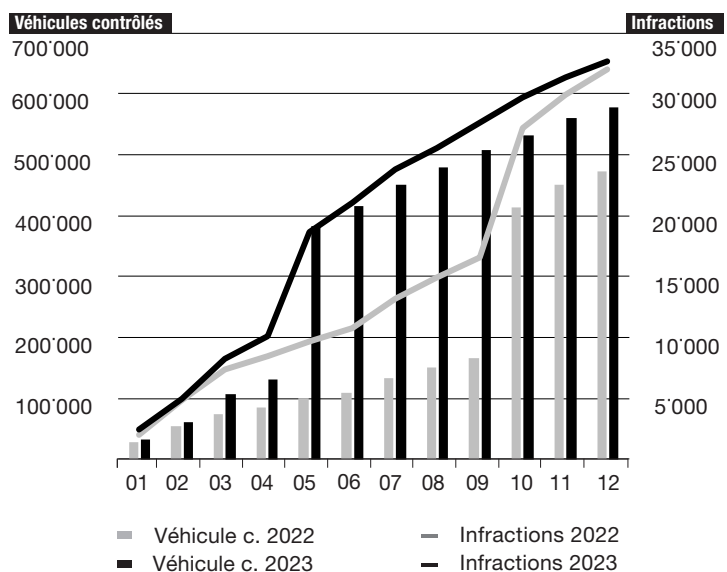


Radar

Bien que le nombre de véhicules contrôlés soit en augmentation, le nombre d'infractions reste quant à lui stable.

La forte hausse au mois de mai est due à la pose d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits de la ville d'Yverdon-les-Bains pour des contrôles 24h sur 24.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

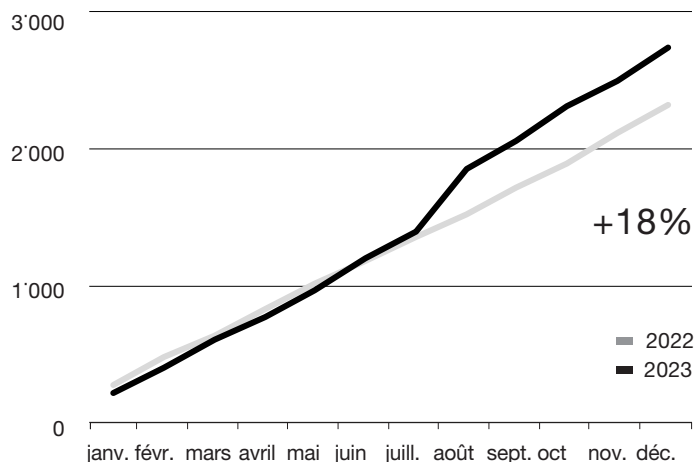


Services généraux

Stationnement

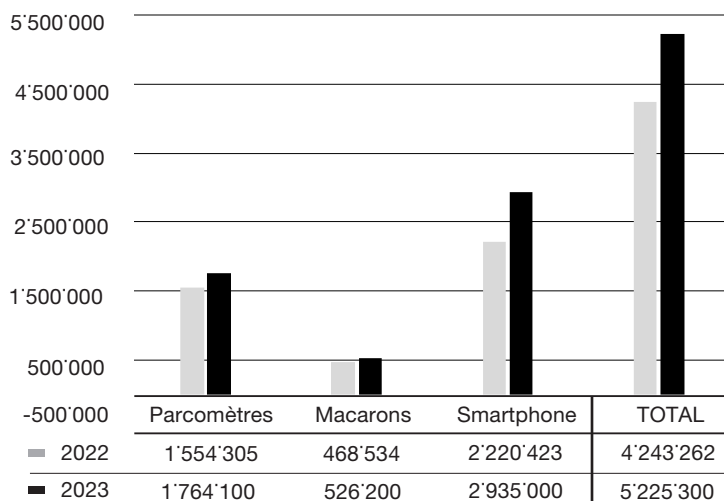
Macarons délivrés *

La hausse du nombre d'autorisations délivrées en faveur des habitants et pendulaires s'explique par un changement réglementaire en cours d'année, rendant plus avantageux le stationnement au moyen d'un macaron que par le paiement à l'horodateur, de même que par la vente exclusive aux résidents des cartes à prépaiement.



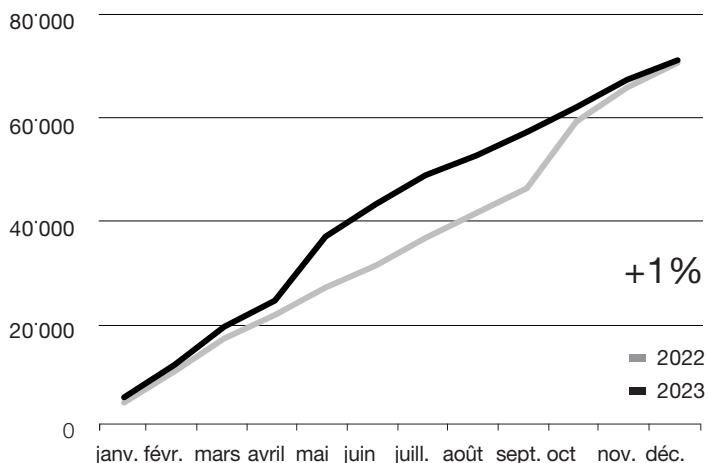
Recettes en CHF

Les recettes liées au stationnement sont en augmentation consécutive à l'adaptation tarifaire intervenue en mai 2023 (de Fr. 1.50 par heure à Fr. 1.80). Les paiements digitaux poursuivent leur progression face à la monnaie.



Amendes d'ordre *

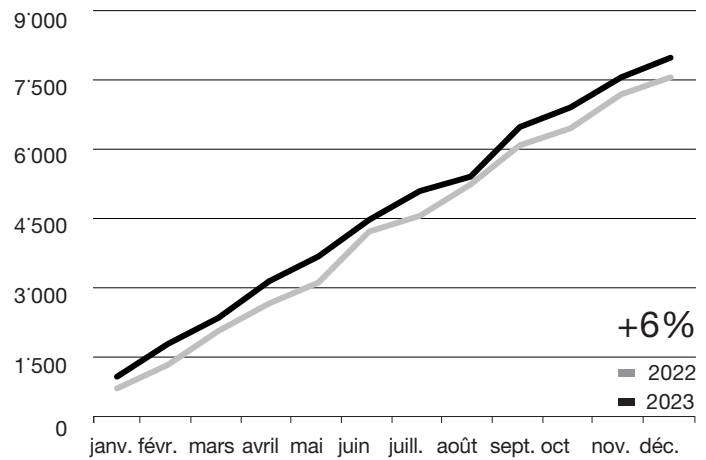
Le volume d'amendes d'ordre est en très légère hausse, démontrant que la stratégie en matière de répression des infractions routières et de stationnement a trouvé un équilibre sur la durée.



* (total mensuel cumulé)

Ordonnances pénales *

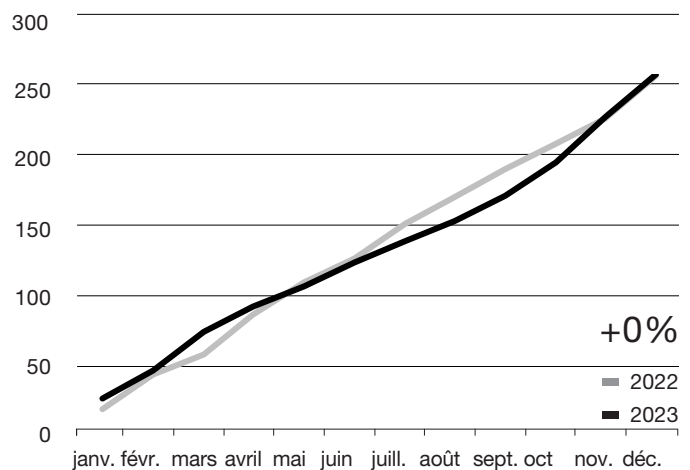
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse par rapport à l'année précédente. Cette différence provient de l'accroissement des conversions d'amendes d'ordre impayées en ordonnances pénales.



Centre funéraire

Constats de décès établis *

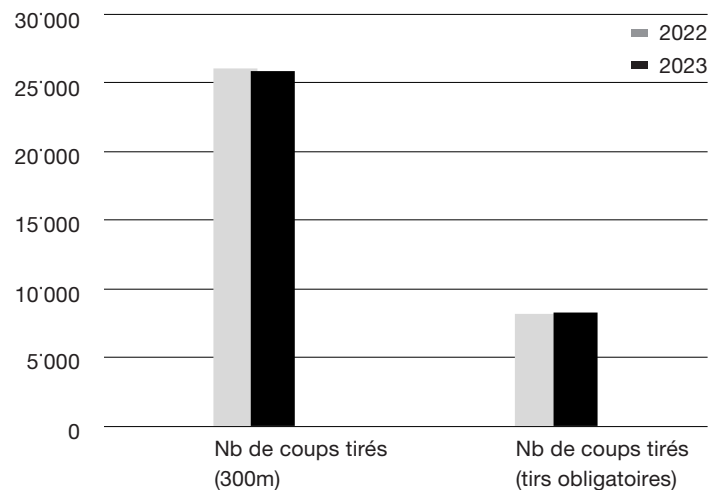
Le nombre de constats de décès est parfaitement stable entre 2022 et 2023.



Stand de tir

Tirs obligatoires et coups tirés

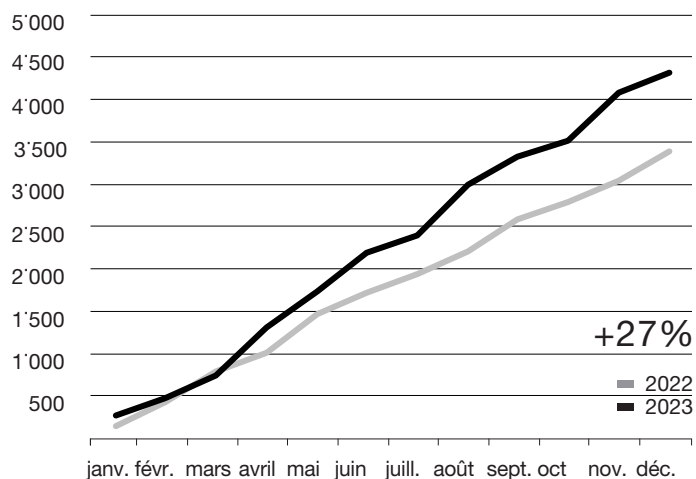
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est stable par rapport à la période précédente.



Enquêtes administratives

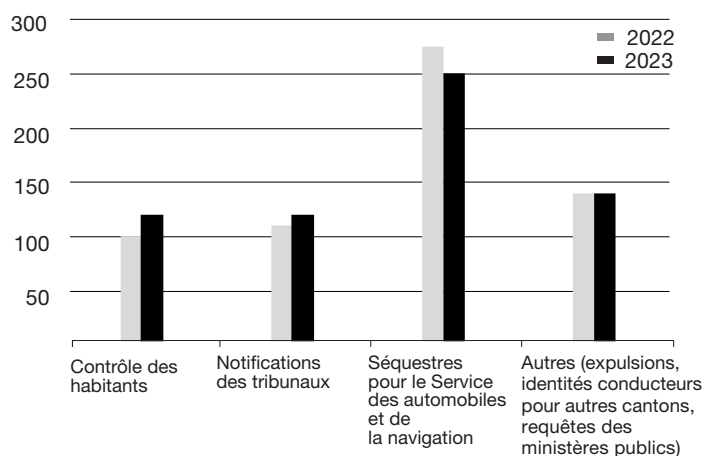
Commandements de payer notifiés *

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en hausse par rapport à l'année 2022, mais inférieures à leur niveau de 2021 (5'371) ce qui démontre une forte variabilité d'une année à l'autre, de l'ordre de 30%.



Réquisitions

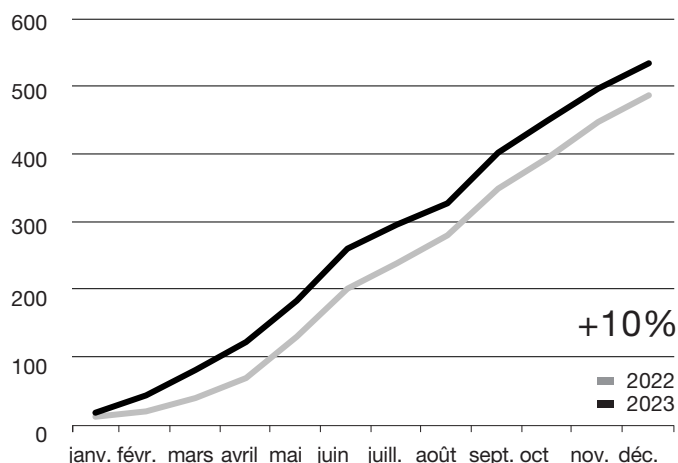
Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce graphique. Le volume de réquisitions est constant entre les années 2022 et 2023.



Police du commerce

Manifestations soumises à autorisation *

Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains est en hausse constante depuis la sortie de la crise sanitaire.



* (total mensuel cumulé)

Contrôle des habitants

Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2023, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à **30'263** personnes (15'421 femmes | 14'842 hommes) contre 29'890 en 2022 (15'265 femmes | 14'625 hommes).

On observe une augmentation de la population résidente de **1.25%** en 2023 (0.87% au cours de l'année 2022).

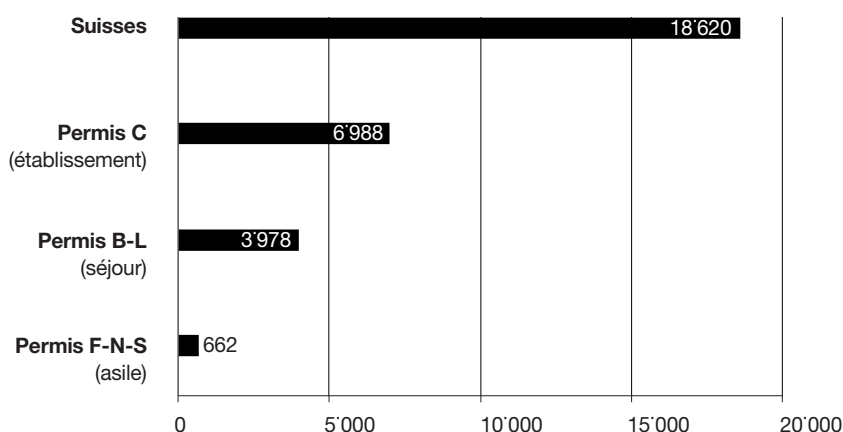
Répartition de la population :

- Ressortissants suisses 61% (15% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 39%

Répartition de la population étrangère

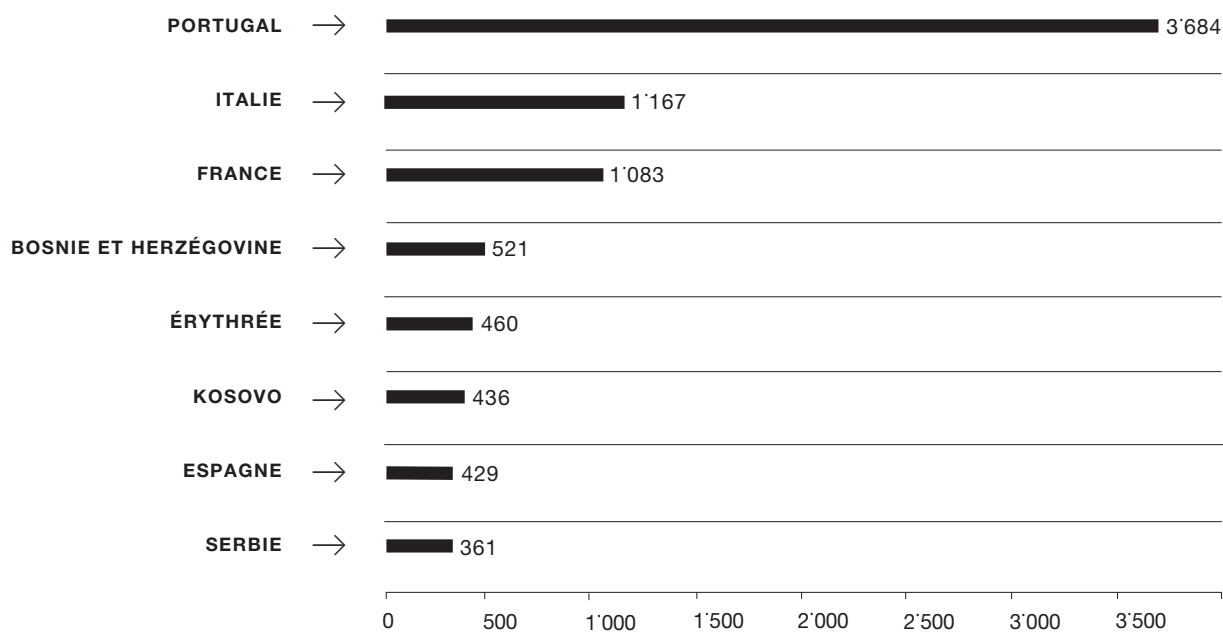
Les permis asiles sont répartis ainsi :

- 214 permis S (Ukraine)
- 58 permis N (requérants d'asile)
- 390 permis F (admission provisoire)



Répartition de la population étrangère par nationalité

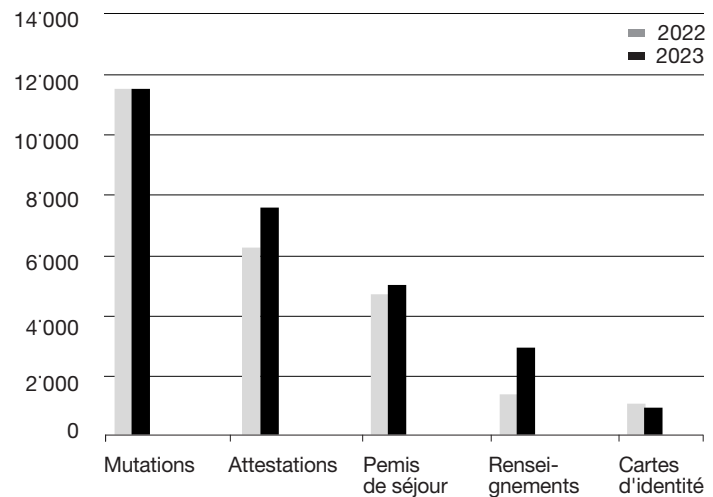
Les ressortissants portugais restent majoritaires à Yverdon-les-Bains sur les 133 nations représentées dans la commune.



Prestations délivrées

Le volume général des prestations effectuées et délivrées est en augmentation de 1.25% et plus particulièrement de 12% concernant le renouvellement des permis par rapport à 2022.

En 2023, 7 communes alentours ont conclu une convention avec Yverdon-les-Bains afin que le Contrôle des habitants puisse émettre les cartes d'identité pour leurs habitants en complémentarité de leur administration communale.



Interactions avec le public

Environ 50% des interactions avec le public s'effectuent par voie numérique (site web ou courriel), 40% par téléphone et 10% au guichet.

Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à une obligation de présence personnelle (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations peuvent être délivrées en ligne avec pour support la page internet du Contrôle des habitants, par téléphone ou par courriel.

